

Direction

☎ 02.47.23.33.41

Fax 02.47.23.33.04

[secretariats-directions@chicacr.fr](mailto:secretariats-directions@chicacr.fr)

## DECISION N° 2024-50

### Portant délégation de signature

Le Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal Amboise - Château-Renault,

Vu l'article L 6143-7 du Code de la Santé Publique,

Vu l'article D 6143-33 du Code de la Santé Publique,

Vu les articles D 714-12-1 à D 714-12-4 du Code de la Santé Publique,

Vu l'article R 6143-38 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de nomination de Madame Tiphaine PINON en qualité de Directrice Adjointe chargée des Finances, des Affaires Générales et de la Communication en date du 2 décembre 2020,

Vu l'arrêté de nomination de Monsieur Laurent COURET en qualité de Directeur Adjoint chargé des Ressources Humaines et des Affaires Médicales en date du 22 mars 2022,

Vu l'arrêté de nomination de Monsieur Frédéric MAZURIER, en qualité de Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal Amboise-Château-Renault en date du 27 juin 2024

**Le Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal  
Amboise – Château-Renault, Frédéric MAZURIER,**

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : Délégation permanente et totale de signature est donnée à **Madame Tiphaine PINON**, Directrice Adjointe chargée des Finances, des Affaires Générales et de la Communication et de **Monsieur Laurent COURET**, Directeur Adjoint chargé des Ressources Humaines et des Affaires Médicales du Centre Hospitalier Intercommunal Amboise – Château-Renault, à l'exception des sanctions disciplinaires, en l'absence du chef d'établissement.

**Article 2** : Madame Tiphaine PINON et Monsieur Laurent COURET ne peuvent déléguer leur signature sans l'accord du Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal.

**Article 3** : La présente décision prend effet le 6 décembre 2024 et se substitue à toute décision antérieure relative au même objet. Elle peut être retirée à tout moment.

**Article 4** : La présente décision sera communiquée au Conseil de surveillance et transmise au receveur du CHIC ; elle sera rendue publique par affichage dans les locaux du CHIC et diffusée sur le site Intranet et Internet de l'établissement.

**Article 5** : Conformément aux dispositions de l'article R 421-1 du Code de la Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours, devant le Tribunal Administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

A Amboise, le 6 décembre 2024

Le Directeur,  
Frédéric MAZURIER

Vu et accepté

La Directrice Adjointe chargée des Finances,  
des Affaires Générales et de la Communication  
Tiphaine PINON

Le Directeur Adjoint chargé des Ressources humaines  
Et des Affaires Médicales  
Laurent COURET

Destinataires :

- Monsieur le Directeur
- Mme PINON,
- M. COURET
- M. Le Trésorier Principal
- Dossier RH

**Hôpital Robert DEBRE**

Rue des Ursulines - BP 329  
37403 AMBOISE Cedex  
Tél. 02 47 23 33 33  
contact@chicacr.fr

**Hôpital Jean DELANEAU**

Boulevard Jules Joran - BP 68  
37110 CHATEAU-RENAULT  
Tél. 02 47 23 33 33  
contact@chicacr.fr

[www.ch-amboise-chateaurenault.fr](http://www.ch-amboise-chateaurenault.fr)